

# Un regard averti

sur l'état de santé de la population  
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Février 2019

## Exposition à la fumée secondaire et les restrictions à l'usage du tabac

Ce document dresse un portrait des principaux indicateurs en lien avec l'exposition à la fumée secondaire et aux restrictions de fumer à la maison, tirés de l'Enquête sur la santé, dans les collectivités canadiennes (ESCC). Les indicateurs présentés portent sur le cycle 2013-2014 de cette enquête. Quand les indicateurs le permettent, des comparaisons seront faites avec les cycles antérieurs. Le lecteur trouvera des informations sur l'exposition des non-fumeurs à la fumée secondaire à la maison, dans les lieux publics et dans les voitures ainsi que l'exposition à la fumée des autres à la maison de la population de 12 ans et plus (cet indicateur exclut les fumeurs vivant seuls). Les restrictions de fumer sont présentées pour l'ensemble de la population des 12 ans et plus et pour les non-fumeurs de cet âge.

### Exposition à la fumée de tabac à la maison de la population de 12 ans et plus et des non-fumeurs

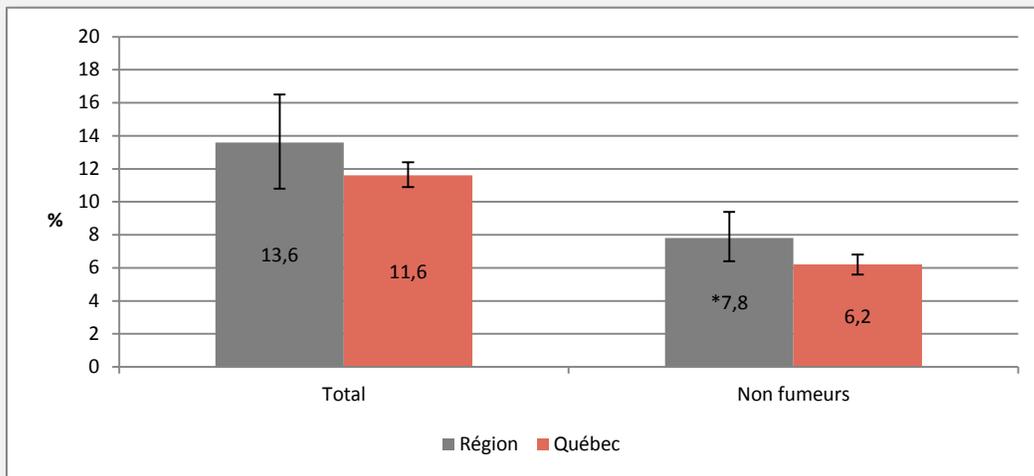
En excluant les fumeurs vivant seuls, environ 14 % de la population de 12 ans et plus de la région, déclare qu'au moins une personne fume dans leur domicile tous les jours ou presque tous les jours (**soit 55 400 personnes**). Cette proportion ne diffère pas statistiquement de la valeur québécoise (figure 1). On n'observe pas d'écart statistiquement significatif entre les hommes et les femmes à ce chapitre.

Chez les non-fumeurs, \*8 % rapportent être exposés chaque jour ou presque à la fumée secondaire à la maison (**environ 27 700 personnes**). Cette valeur ne diffère pas statistiquement de celle de la province. La proportion des hommes et des femmes apparaît comparable sur ce plan.

#### La mesure

On considère comme étant exposées à la fumée secondaire à la maison « chaque jour ou presque chaque jour », les personnes qui ont répondu « Oui » à la question suivante : « En comptant les membres du ménage et les visiteurs réguliers, y a-t-il quelqu'un qui fume à l'intérieur de votre maison, chaque jour ou presque chaque jour : oui, non? ». Il est à noter que la mesure spécifique aux non-fumeurs inclut ceux habitant seuls. Par contre, la mesure portant sur la population de 12 ans et plus exclut la population dans les ménages constitués de fumeurs quotidiens ou occasionnels vivant seuls.

**Figure 1**  
**Exposition chaque jour ou presque à la fumée de tabac au domicile, population de 12 ans et plus et non-fumeurs de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec et Québec, 2013-2014**



\* Coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.  
 Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

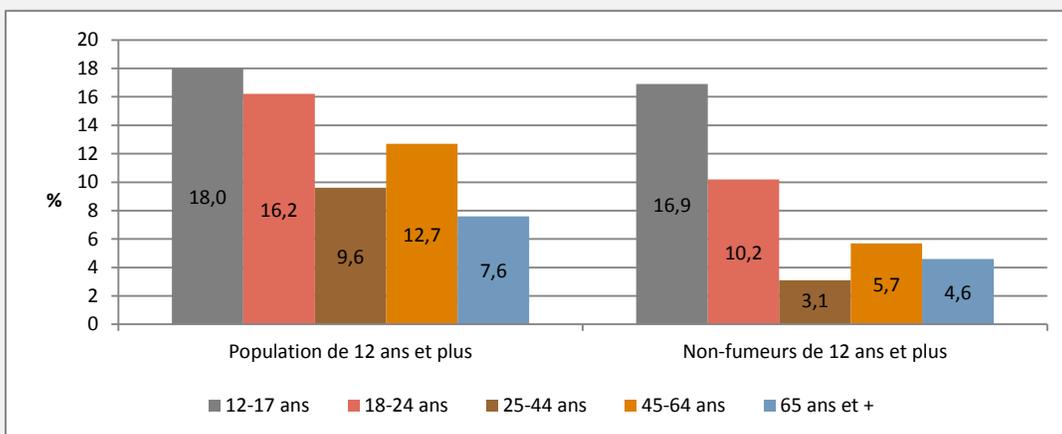
### Selon l'âge

Les valeurs régionales selon l'âge sont trop imprécises pour être diffusées. Elles suivent, toutefois, la tendance québécoise voulant que les 65 ans et plus rapportent en moins grande proportion qu'au moins une personne fume dans leur domicile tous les jours ou presque tous les jours (le fait que les personnes âgées vivent en plus grande proportion seules n'est pas sans effet sur ce résultat). Au Québec, les 12-17 ans et les 18-24 ans sont les plus susceptibles de vivre dans un logement présentant une exposition à la fumée

secondaire à la maison chaque jour ou presque devant les 45-64 ans (figure 2).

Chez les non-fumeurs plus spécifiquement, les valeurs par âge de la région restent aussi très imprécises et ne sont pas présentées. Là encore, elles suivent la tendance québécoise indiquant que les non-fumeurs de 12 à 24 ans subissent en proportion plus élevée une exposition secondaire tous les jours ou presque, à domicile, que leurs aînés.

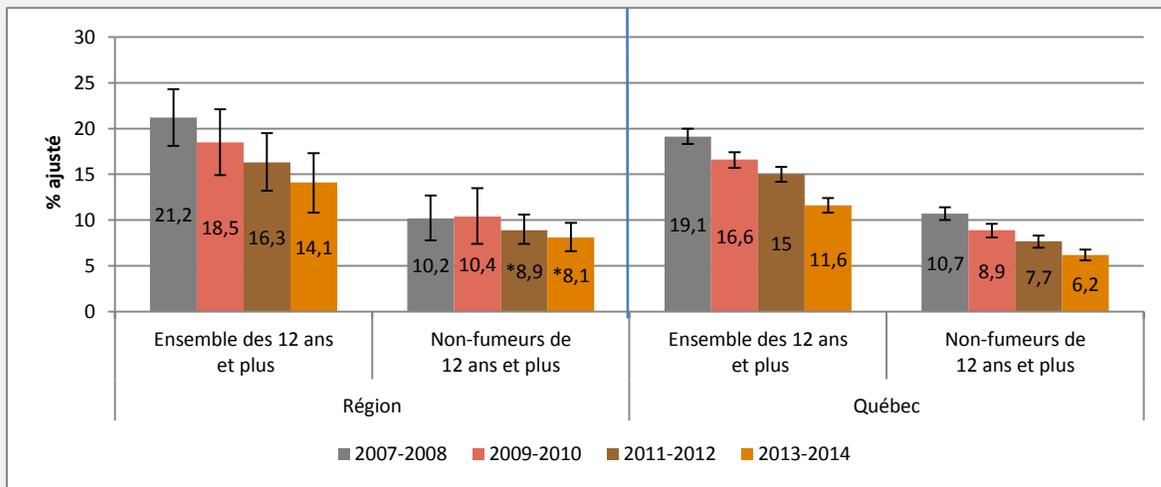
**Figure 2**  
**Exposition chaque jour ou presque à la fumée de tabac au domicile selon l'âge, population de 12 ans et plus et non-fumeurs de 12 ans et plus, Québec, 2013-2014**



Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

Figure 3

Exposition chaque jour ou presque à la fumée de tabac au domicile selon le cycle de l'enquête, population de 12 ans et plus et non-fumeurs de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec et Québec, 2007-2008 à 2013-2014



\* Coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.  
Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

### Selon le cycle de l'enquête

Comme au Québec, la proportion de la population des 12 ans et plus mentionnant qu'au moins une personne fume dans la maison tous les jours ou presque tous les jours apparaît en diminution constante depuis 2007-2008, quoique les différences n'atteignent pas toujours le seuil de signification statistique entre les différents cycles de l'ESCC pour la région (figure 3).

Chez les non-fumeurs plus spécifiquement, la diminution de cette proportion n'atteint pas le seuil de signification statistique dans la région, mais les valeurs suivent la tendance québécoise voulant que cette proportion soit aussi en diminution depuis 2007-2008.

### Selon la scolarité et le revenu du ménage

L'exposition à la fumée secondaire à la maison de la population de 12 ans et plus comme celle des non-fumeurs de cet âge ne varie pas de manière statistiquement significative selon le niveau de scolarité ou le revenu du ménage dans la région. Toutefois, les valeurs apparaissent suivre la tendance québécoise voulant que les détenteurs de diplômes d'études postsecondaires et les personnes au sein des ménages dans le quintile de revenu le plus favorisé rapportent cette exposition en proportion moindre. Les valeurs régionales selon ces dimensions présentent une grande imprécision et ne sont pas diffusées.

### Exposition des non-fumeurs à la fumée de tabac dans les lieux publics

Environ \*8 % [6,2 - 9,1] des non-fumeurs de la région sont exposés à la fumée secondaire dans des lieux publics chaque jour ou presque dans la région (environ 26 100 personnes). Cette proportion est inférieure à celle du Québec (11 % [10,6 - 12,2]). Les hommes et les femmes rapportent cette exposition en proportion comparable (données non présentées).

Les proportions selon l'âge de la région gardent une grande imprécision et ne sont pas diffusées.

Toutefois, les valeurs régionales suivent la tendance québécoise voulant que les non-fumeurs de 12-17 ans et de 18-24 ans soient les plus exposés à la fumée secondaire dans les lieux publics. Ce qui n'est pas étranger à une fréquentation plus importante de certains lieux publics de leur part. Il est à noter que les non-fumeurs de 25-44 ans de la région apparaissent moins exposés à cette fumée que ceux du Québec (données non présentées) contribuant ainsi à la tendance plus favorable de la région.

L'exposition des non-fumeurs à la fumée secondaire dans des lieux publics a fortement diminué, et ce, dès 2007-2008 comparativement à la valeur observée en 2003 où près de 30 % des non-fumeurs la subissait alors (figure 4). Toutefois,

les valeurs québécoises indiquent que cette chute de l'exposition semble connaître une stagnation, voire même une légère hausse, depuis 2007-2008 ce qui s'explique difficilement compte tenu du contexte législatif mis en place. Cette dernière tendance apparaît moins affirmée dans la région d'où probablement l'écart favorable qu'elle connaît comparativement au Québec en 2013-2014.

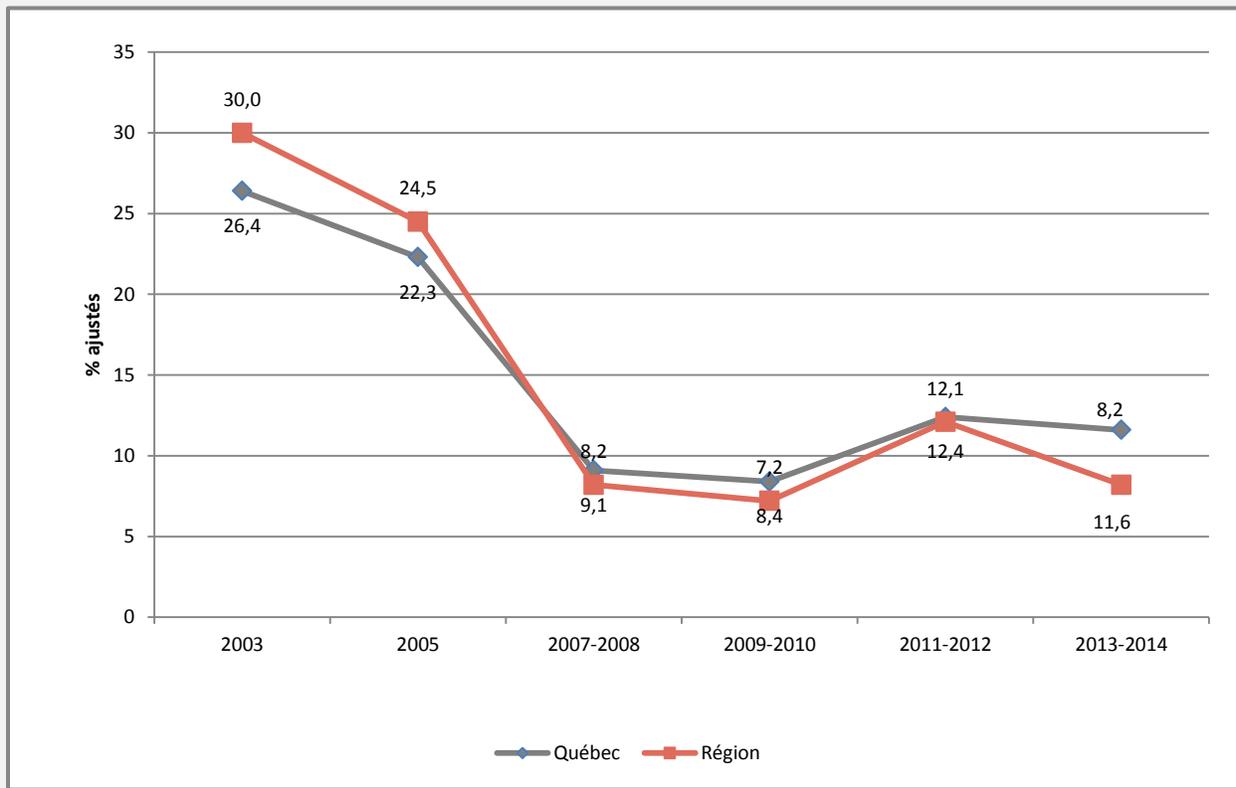
L'exposition des non-fumeurs de la région à la fumée de tabac dans les lieux publics n'est pas associée de manière statistiquement significative à leur niveau de scolarité ou au revenu de leur ménage. Les valeurs régionales sont imprécises et ne peuvent être diffusées. Cela dit, comme au Québec, les détenteurs de diplômes post-secondaires apparaissent moins susceptibles de connaître cette exposition que ceux ne détenant

pas un diplôme d'études secondaires. De même, les non-fumeurs dans les ménages au quintile supérieur de revenu subiront en moins grande proportion cette exposition que ceux au sein des ménages dans le quintile inférieur de revenu.

### La mesure

L'exposition des non-fumeurs est mesurée par ceux ayant répondu « Oui » à la question suivante « Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé(e) à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans des lieux publics (tels que les bars, les restaurants, les centres commerciaux, les arénas, les salles de bingo, les salles de quilles) : oui, non? »

**Figure 4**  
Exposition chaque jour ou presque à la fumée de tabac dans les lieux publics selon le cycle de l'enquête, non-fumeurs de 12 ans et plus, Mauricie-et-Centre-du-Québec et Québec, 2003 à 2013-2014



(+)/(-) : proportion régionale significativement supérieure (+) ou inférieure (-) au seuil de 0,05 au reste de la province.

\* Coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes(ESCC), Statistique Canada

## Exposition des non-fumeurs à la fumée de tabac dans les véhicules

Comme au Québec, environ \*6 % [4,8 - 7,4] des non-fumeurs sont exposés à la fumée secondaire chaque jour ou presque chaque jour dans une automobile ou dans un autre véhicule privé au cours du dernier mois (environ 20 800 personnes). On ne décèle aucune différence statistiquement significative selon le sexe à ce chapitre (données non présentées).

Les valeurs par âge de la région sont trop imprécises pour être présentées, mais elles suivent la tendance québécoise indiquant que les 12-24 ans apparaissent les plus concernés par cette exposition (environ 15 %, données non présentées).

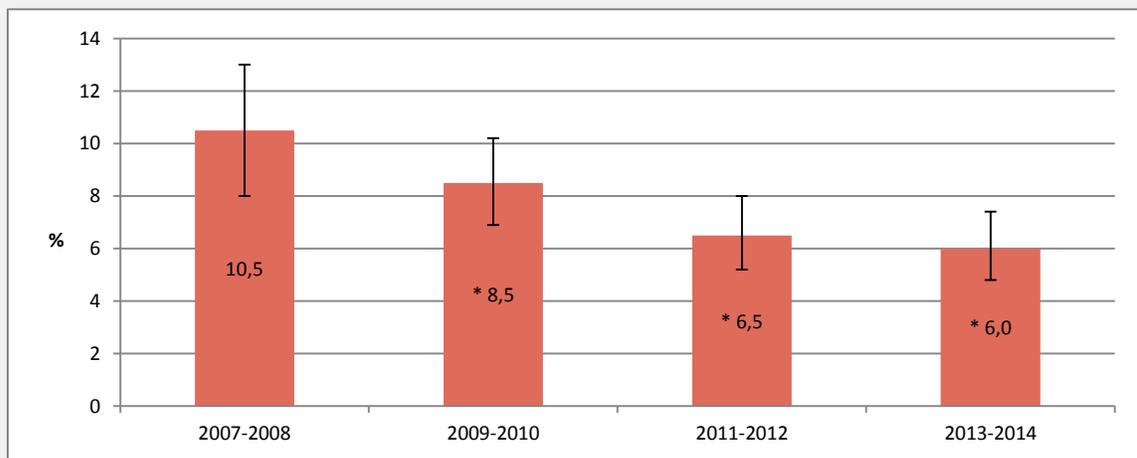
L'exposition à la fumée secondaire dans un véhicule a connu une diminution comparativement à la période 2007-2008 où elle était rapportée par 11 % des non-fumeurs (figure 5). Toutefois, cette tendance à la diminution semble freinée, la proportion de non-fumeurs exposés s'avère plutôt stable depuis 2011-2012.

### La mesure

L'indicateur est construit à partir d'une question « Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans une automobile ou dans un autre véhicule privé : oui, non ? ». Les non-fumeurs exposés sont ceux ayant répondu « Oui » à cette question.

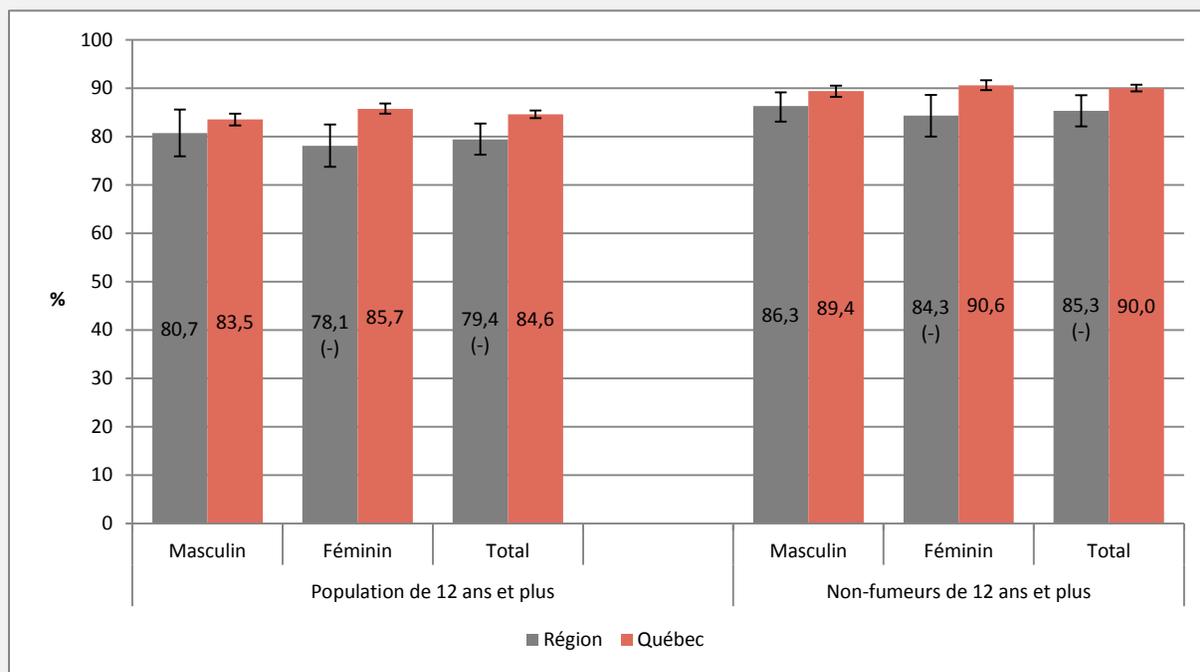
L'exposition des non-fumeurs à la fumée secondaire dans une voiture est associée au niveau de scolarité de ces derniers, les détenteurs de diplômes d'études postsecondaires sont moins susceptibles de la connaître. Cette association apparaît moins clairement dans la région quant au revenu du ménage, mais les valeurs semblent reprendre la tendance québécoise voulant que les non-fumeurs au sein des ménages dans le quintile de revenu le plus faible soient plus susceptibles d'être exposés à la fumée du tabac dans un véhicule que la population plus favorisée à ce chapitre.

**Figure 5**  
Exposition chaque jour ou presque dans le dernier mois à la fumée de tabac dans les véhicules selon le cycle de l'enquête, non-fumeurs de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec et Québec, 2007-2008 à 2013-2014



\* Coefficient de variation > 15 % et ≤ 25 %. La proportion doit être interprétée avec prudence.  
Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

**Figure 6**  
**Restriction à l'usage du tabac au domicile, population de 12 ans et plus et non-fumeurs de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec et Québec, 2013-2014**



(+)/(-) : proportion régionale significativement supérieure (+) ou inférieure (-) au seuil de 0,05 au reste de la province.  
 Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

## Restriction à l'usage du tabac à domicile

Environ 79 % de la population de 12 ans et plus vit des restrictions à l'usage du tabac à l'intérieur du domicile dans la région, soit en proportion moindre qu'au Québec (85 %) (figure 6).

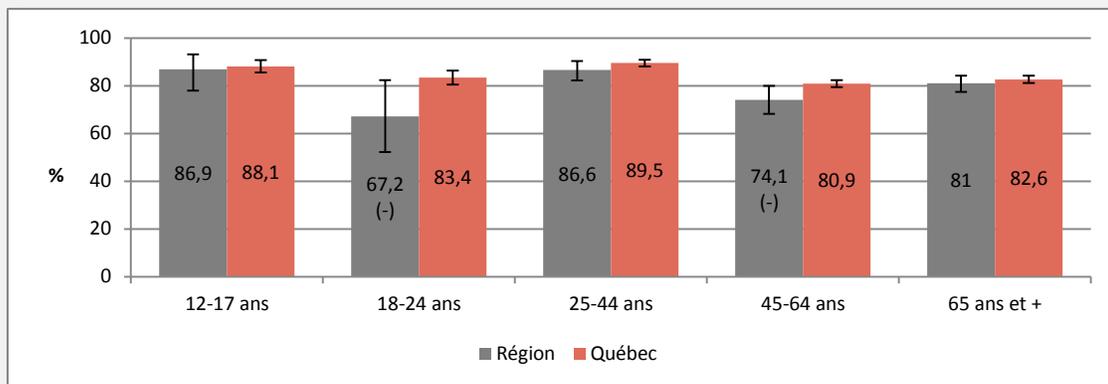
Ce dernier écart régional se voit notamment chez les femmes (78 % c. 86 %). Ainsi on ne constate pas dans la région, contrairement au Québec, que les femmes soient proportionnellement plus nombreuses à bénéficier de ces restrictions que les hommes.

Chez les non-fumeurs, ce sont 85 % d'entre eux qui vivent des restrictions à l'usage du tabac à domicile (contre 90 % au Québec). Cette différence avec le Québec se voit distinctement chez les non-fumeuses de la région (84 % c. 91 %). Il est à noter que l'écart avec le Québec tendait aussi à s'observer pour les cycles antérieurs de l'ESCC.

### Le mesure

L'information est obtenue à l'aide de deux questions. La première est posée aux répondants des ménages qui ne comptent aucune personne qui fume dans le domicile « Est-il permis de fumer la cigarette à l'intérieur de votre maison : oui, non ? ». La deuxième question s'adresse à ceux qui ont répondu « Oui » à la première question ainsi qu'aux répondants dans les ménages qui comptent au moins une personne qui fume dans le domicile « Est-ce que fumer fait l'objet de restrictions à l'intérieur de votre maison : oui, non ? ». Les personnes vivant des restrictions sont la somme de celles ayant répondu « Non » à la première question et de celles ayant répondu « Oui » à la deuxième.

**Figure 7**  
**Restriction à l'usage du tabac au domicile selon l'âge, population de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec et Québec, 2013-2014**



(+)/(-) : proportion régionale significativement supérieure (+) ou inférieure (-) au seuil de 0,05 au reste de la province.  
 Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

### Selon l'âge

Les restrictions à l'usage du tabac pour l'ensemble des 12 ans et plus en ménage privé varient selon l'âge dans la région, mais les écarts atteignent rarement le seuil de signification statistique. Les valeurs suivent cependant la tendance québécoise précisant que ce sont les 12-17 ans et les 25-44 ans qui bénéficient en plus grande proportion de ces restrictions (figure 7). Il est à noter que les 18-24 ans et les 45-64 ans de la région connaissent moins ces restrictions que les Québécois du même âge contribuant ainsi à l'écart défavorable de la Mauricie et Centre-du-Québec sur ce point.

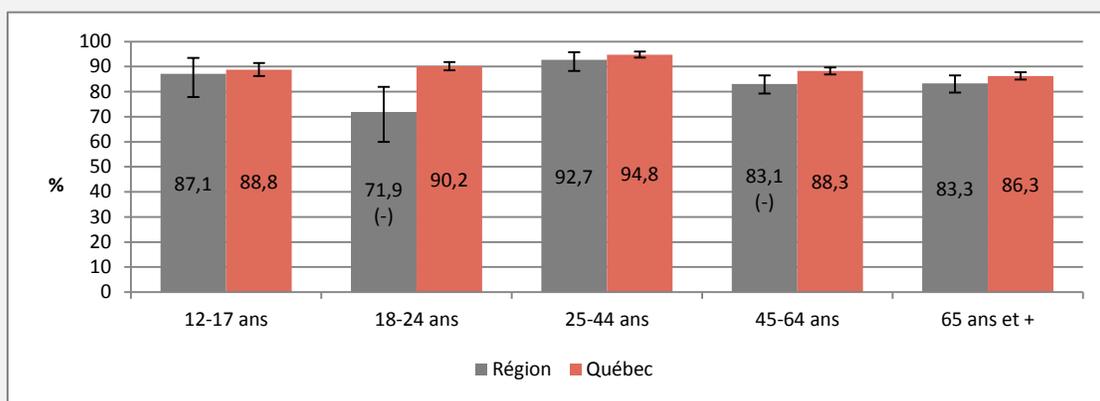
Pour la population non fumeuse de la région, les restrictions ne sont pas associées à l'âge.

Toutefois, les valeurs semblent suivre la tendance du Québec voulant que non-fumeurs de 25-44 ans soient ceux qui bénéficient en plus grande proportion de ces restrictions (figure 8).

Les non-fumeurs de 18-24 ans et de 45-64 ans de la région sont moins susceptibles que ceux du Québec de vivre ces restrictions (72 % et 83 %). L'écart apparaît particulièrement marqué chez les 18-24 ans.

Les valeurs régionales reprennent la tendance québécoise voulant, qu'à âge égal, les non-fumeurs vivent ces restrictions en plus grande proportion que la population totale sauf ceux de 12-17 ans.

**Figure 8**  
**Restriction à l'usage du tabac au domicile selon l'âge, non-fumeurs de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec et Québec, 2013-2014**



(+)/(-) : proportion régionale significativement supérieure (+) ou inférieure (-) au seuil de 0,05 au reste de la province.  
 Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

## Selon le cycle de l'enquête

La proportion de la population vivant des restrictions à l'usage du tabac a fortement augmenté entre les cycles de 2009-2010 et 2011-2012 (figure 9), la hausse a été moins marquée depuis, s'approchant même d'une stagnation pour la région. Cette stabilité de la proportion régionale a ramené un écart défavorable avec le Québec qui paraissait s'estomper en 2011-2012. Il faut garder en tête que le questionnaire de 2009-2010 référait davantage à des restrictions sur l'usage de la cigarette alors que les questionnaires suivants réfèrent plutôt à des restrictions quant au fait de fumer (qui sont plus larges).

Chez les non-fumeurs, les mêmes constats peuvent être repris. Ainsi, après une augmentation sensible de la proportion de non-fumeurs bénéficiant de restrictions à l'usage du tabac à domicile entre 2009-2010 et 2011-2012, on assiste depuis à un certain ralentissement de cette tendance.

## Selon la scolarité et le revenu

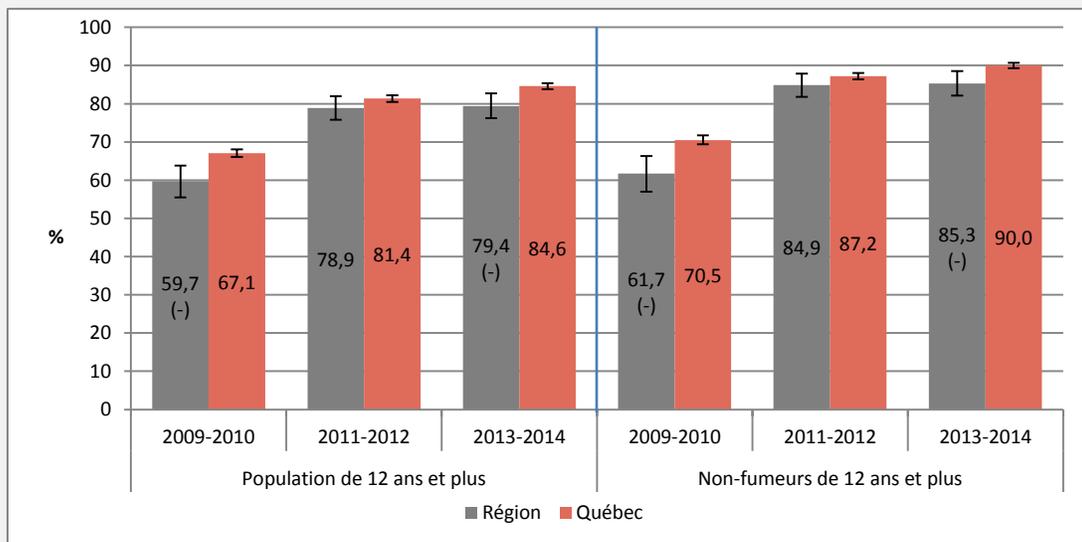
Les restrictions quant à l'usage du tabac vécues par les personnes de 12 ans et plus ne sont pas clairement associées à la scolarité dans la région.

De fait, l'écart défavorable de la région avec le Québec s'observe notamment pour les détenteurs de diplômes postsecondaires de la Mauricie et Centre-du-Québec (données non présentées).

Les personnes de 12 ans et plus au sein des ménages dans le quintile de revenu le plus favorisé sont les plus susceptibles de vivre des restrictions à l'usage du tabac au domicile. Les autres différences n'atteignent pas le seuil de signification statistique, mais vont dans le sens de la tendance québécoise indiquant que les personnes au sein des ménages dans les deux quintiles de revenu les moins favorisés sont moins susceptibles de vivre ces restrictions (données non présentées).

La proportion de non-fumeurs vivant des restrictions à l'usage du tabac à domicile ne varie pas statistiquement dans la région selon leur niveau de scolarité ou le revenu de leur ménage. Les non-fumeurs dans le quintile le plus favorisé de revenu du ménage apparaissent, toutefois, plus susceptibles de connaître ces restrictions que les non-fumeurs dans le quintile le plus défavorisé (données non présentées).

**Figure 9**  
Restriction à l'usage du tabac au domicile selon le cycle de l'enquête, population de 12 ans et plus et non-fumeurs de 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec et Québec, 2009-2019 à 2013-2014



(+)/(-) : proportion régionale significativement supérieure (+) ou inférieure (-) au seuil de 0,05 au reste de la province.  
Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

## Faits saillants

- Si on exclut les fumeurs vivant seuls, 14 % de la population de 12 ans et plus est exposée à la fumée de cigarette au domicile chaque jour ou presque.
- Environ \*8 % des non-fumeurs sont exposés chaque jour ou presque à la fumée secondaire à la maison.
- La proportion de la population exposée à la fumées secondaire à domicile est en diminution constante.
- Environ \*8 % des non-fumeurs rapportent encore être exposés chaque jour ou presque à la fumée secondaire dans les lieux publics. Cette proportion est stable depuis 2007-2009, alors qu'elle s'élevait à 30 % en 2003.
- Environ \*6 % de la population non-fumeuses rapporte être exposée chaque jour ou presque à la fumée secondaire dans un véhicule. Cette proportion est en diminution.
- La proportion de la population de la région vivant des restrictions à l'usage du tabac à domicile est inférieure à celle du Québec (79 % c. 85 %).
- Chez les non-fumeurs, 85 % vivent des restrictions à l'usage du tabac à domicile. Là encore, cette proportion est inférieure à celle du Québec (90 %). Cet écart se constate particulièrement pour les femmes.
- Les non-fumeurs de 18-24 ans sont moins susceptibles de bénéficier de ces restrictions (72 %).

## Analyse et rédaction

Yves Pepin, agent de planification, de programmation et de recherche  
Direction de santé publique et responsabilité populationnelle

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Mauricie-et-  
du-Centre-du-Québec

Québec 

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE  
DE LA SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE  
LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC**

**Centre administratif Bonaventure**  
550, rue Bonaventure  
Trois-Rivières (Québec) G9A 2B5

[www.ciusssmcq.ca](http://www.ciusssmcq.ca)